RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00095
Numéro SIREN : 415 199 025
Nom ou dénomination : AB STRUCTURES

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2018 sous le numéro de dépôt 17359

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

SELARL PVB AVOCATS
215 rue Samuel Morse
Le Triade III - CS 79016
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

V/REF : 192360/CM/EJ/CGU
N/REF : 98 B 95 / 2018-B-17359

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 19/10/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Rapport du commissaire aux comptes

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2018

Concernant la société

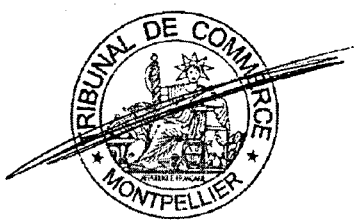
AB STRUCTURES
Société par actions simplifiée
1232 rue de la Castelle
ZAC Garosud
34070 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-17359 le 19/10/2018

R.C.S. MONTPELLIER 415 199 025 (98 B 95)

Fait à MONTPELLIER le 19/10/2018,

LE GREFFIER



9 8533 19 OCT. 2018 781371359

AB STRUCTURES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 250 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1232, RUE DE LA CASTELLE
ZAC GAROSUD, 34070 MONTPELLIER
MONTPELLIER B 415 199 025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 95 262 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	95 262 euros
A la réserve légale	4 763 euros
Solde	90 499 euros
A titre de dividendes Soit 50 euros par action	25 000 euros
Le solde	65 499 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 767 364 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le à compter du 1er juillet 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

19 OCT. 2018

Fabrice Trinh
D.E.S. es Sciences Economiques
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Art. L 823-9 et R.823-7 du code de commerce)

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

AB STRUCTURES

Société par actions simplifiée
Au capital de 250 000 euros
Siège social :
1232 RUE DE LA CASTELLE
ZAC GAROSUD
34070 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER 415 199 025

Aux Associés de la SAS AB STRUCTURES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2014 à Montpellier, pour une durée de six exercices qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB STRUCTURES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	ABATTEMENT	SANS ABATTEMENT
31/12/2016	50 €	50 €	/
31/12/2015	50 €	50 €	/
31/12/2014	50 €	50 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Frédéric CHAREYRE



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

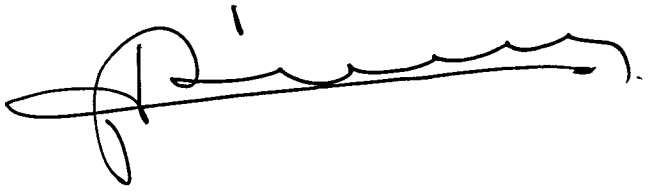
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon le 10 juin 2018.

Fabrice TRINH
Commissaire aux comptes



Fabrice TRINH - Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Nîmes.
Expert comptable inscrit au tableau de l'ordre de Marseille.
Siret : 798 040 481 00029 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire FR 79804048.
Siege social : 50 rue Berthy Albrecht - Z.I. de Courtine - La Sophie – 84000 AVIGNONTél. 06.83.89.34.02 - Courriel f.trinh@cacfrance.fr. Fax :0970296521.
Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'une association agrée par l'administration fiscale.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1232 RUE DE LA CASTELLE 34070 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 5 1 9 9 0 2 5 0 0 0 4 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	32 834	AK	31 038	1 796	250
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 730	AS	29 849	882	1 640
	Autres immobilisations corporelles	AT	169 049	AU	121 853	47 195	22 470
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	612	BE		612	612
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	36 521	BI		36 521	36 470
	TOTAL (II)	BJ	269 747	BK	182 741	87 006	61 442
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN	362 037	BO		362 037	
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	247 015	BU	50 583	196 432	98 496
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 525 547	BY	28 137	1 497 409	988 142
	Autres créances (3)	BZ	89 060	CA		89 060	63 932
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	536 163	CE		536 163	535 521
	Disponibilités	CF	367 083	CG		367 083	190 439
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 248	CI		27 248	87 073
	TOTAL (III)	CJ	3 154 153	CK	78 721	3 075 432	1 963 604
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 423 899	1A	261 461	3 162 438	2 025 046

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Dossier N° ABSTRU en Euros.

ARE X.PERT AVIGNON

QUADRATUS Informatique

Fabrice TRIMAILLE CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250.000.....)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 026	15 308
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	701 865	637 235
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 262	94 348
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 067 153	996 891
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 206	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	73 330	100 948
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	857 832	543 035
	Dettes fiscales et sociales	DY	430 298	214 858
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	50 630	34 804
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	665 989	134 509
	TOTAL (IV)	EC	2 095 285	1 028 154
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 162 438	2 025 046

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 083 011	1 028 154
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mr Fabrice TRINH CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 264 224	FB		FC 4 264 224	3 550 117
	Production vendue biens*	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	124 234	FH		FI 124 234	132 089
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 388 458	FK		FL 4 388 458	3 682 205
	Production stockée*					FM 362 037	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP 50 539	55 793
	Autres produits (1) (11)					FQ 3 944	2 218
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 4 804 978	3 740 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 2 467 941	1 587 510
	Variation de stock (marchandises)*					FT (93 294)	(21 303)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 1 197 098	1 101 067
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 33 442	31 792
	Salaires et traitements*					FY 758 354	696 210
	Charges sociales (10)					FZ 287 115	192 257
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA 15 580	10 905
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 35 010	15 935
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 945	9 889
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 4 702 190	3 624 263
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 102 788	115 953
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 4 850	4 711
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP 4 850	4 711
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 246	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 246	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 4 604	4 711
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 107 391	120 664

Mr Fabrice TRIMM — CERTIFIE CONFORME — COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 808	1 820
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		33 988
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 808	35 808
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 752	38 167
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 648	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 400	38 167
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 409	(2 359)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 538	23 957
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 824 636	3 780 735
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 729 374	3 686 387
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	95 262	94 348
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		1 294
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	35 589	27 786
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
REGULARISATIONS DIVERSES	1 735	3 808
CESSION ELEMENTS ACTIFS	7 648	11 000
AMENDES	17	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Mr Fabrice TRINH CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRE AUX COMPTES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Evaluations des produits et en cours	10
Opérations à long terme	10
Evaluation des créances et des dettes	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12
Informations en matière de crédit bail	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 162 438.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 388 458.09 Euros et dégageant un bénéfice de 95 262.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société a été transformée en SAS début 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 33 348 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 23 694 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- Investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	23 694
Total	23 694

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 820		2 014
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 730		
Installations générales agencements aménagements divers	35 187		
Matériel de transport	54 343		31 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 439		14 989
TOTAL	160 700		46 727
Autres titres immobilisés	612		
Prêts, autres immobilisations financières	36 470		51
TOTAL	37 082		51
TOTAL GENERAL	228 602		48 792

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 834	32 834
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 730	30 730
Installations générales agencements aménagements divers			35 187	35 187
Matériel de transport		7 648	78 433	78 433
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 428	55 428
TOTAL		7 648	199 779	199 779
Autres titres immobilisés			612	612
Prêts, autres immobilisations financières			36 521	36 521
TOTAL			37 133	37 133
TOTAL GENERAL		7 648	269 747	269 747

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	30 570	468		31 038
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 090	758		29 849
Installations générales agencements aménagements divers	23 674	3 283		26 957
Matériel de transport	49 784	6 265		56 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 041	4 805		38 846
TOTAL	136 589	15 112		151 701
TOTAL GENERAL	167 159	15 580		182 740

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	468				
Instal.techniques matériel outillage indus.	758				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 283				
Matériel de transport	6 265				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 805				
TOTAL	15 112				
TOTAL GENERAL	15 580				

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	55 226	7 857	12 500		50 583
Sur comptes clients	3 435	27 152	2 450		28 137
TOTAL	58 661	35 009	14 950		78 721
TOTAL GENERAL	58 661	35 009	14 950		78 721
Dont dotations et reprises d'exploitation		35 010	14 950		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	36 521	0	36 521
Autres créances clients	1 525 547	1 525 547	
Personnel et comptes rattachés	1 020	1 020	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 379	3 379	
Impôts sur les bénéfices	39 089	39 089	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 237	16 237	
Débiteurs divers	29 335	29 335	
Charges constatées d'avance	27 248	27 248	
TOTAL	1 678 376	1 641 855	36 521

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 206	4 932	12 274	
Emprunts et dettes financières divers	8 400	8 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	857 832	857 832		
Personnel et comptes rattachés	75 742	75 742		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 021	126 021		
Taxe sur la valeur ajoutée	226 156	226 156		
Autres impôts taxes et assimilés	2 379	2 379		
Groupe et associés	64 930	64 930		
Autres dettes	50 630	50 630		
Produits constatés d'avance	665 989	665 989		
TOTAL	2 095 285	2 083 011	12 274	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 818			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	64 930			

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	500. 0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue dans l'entreprise.

Les durées d'utilisation retenues correspondent en tout état de cause aux durées d'usage en vigueur sur le plan fiscal.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les en cours sur les opérations à long terme ont été évalués à leur coût de revient (achats et sous traitance). Les charges salariales "directes" et les frais d'intérimaires ont été prises en compte dans ces coûts de revient.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'achèvement des travaux et en excluant les frais financiers.

Mr Fabrice TRINH CERTIFIE CONFORME COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	46 283
Autres créances	26 386
Total	72 669

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 211
Dettes fiscales et sociales	75 124
Autres dettes	9 723
Total	150 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 248
Total	27 248
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	665 989
Total	665 989

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1232 RUE DE LA CASTELLE 34070 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 5 1 9 9 0 2 5 0 0 0 4 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	32 834	AK 31 038	1 796	250
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 730	AS 29 849	882	1 640
	Autres immobilisations corporelles	AT	169 049	AU 121 853	47 195	22 470
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	612	BE	612	612
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	36 521	BI	36 521	36 470
	TOTAL (II)	BJ	269 747	BK 182 741	87 006	61 442
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN	362 037	BO	362 037	
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	247 015	BU 50 583	196 432	98 496
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 525 547	BY 28 137	1 497 409	988 142
	Autres créances (3)	BZ	89 060	CA	89 060	63 932
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	536 163	CE	536 163	535 521
	Disponibilités	CF	367 083	CG	367 083	190 439
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 248	CI	27 248	87 073
	TOTAL (III)	CJ	3 154 153	CK 78 721	3 075 432	1 963 604
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 423 899	1A 261 461	3 162 438	2 025 046

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° ABSTRU en Euros.

QUADRATUS Informatique

Pour copie certifiée conforme

AREs XPERT AVIGNON

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250.000.....)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 026	15 308
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	701 865	637 235
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 262	94 348
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 067 153	996 891
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 206	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	73 330	100 948
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	857 832	543 035
	Dettes fiscales et sociales	DY	430 298	214 858
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	50 630	34 804
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	665 989	134 509
	TOTAL (IV)	EC	2 095 285	1 028 154
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 162 438	2 025 046

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 083 011	1 028 154
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	4 264 224		FC	4 264 224	3 550 117
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services*	FG / FH / FI	124 234		FI	124 234	132 089
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	4 388 458		FL	4 388 458	3 682 205
	Production stockée*				FM	362 037	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	50 539	55 793
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 944	2 218
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 804 978	3 740 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 467 941	1 587 510
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(93 294)	(21 303)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 197 098	1 101 067
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	33 442	31 792
	Salaires et traitements*				FY	758 354	696 210
	Charges sociales (10)				FZ	287 115	192 257
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	15 580	10 905
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	35 010	15 935
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	945	9 889
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 702 190	3 624 263
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	102 788	115 953
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4 850	4 711
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	4 850	4 711
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	246	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	246	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 604	4 711
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	107 391	120 664

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL AB STRUCTURES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 808	1 820	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		33 988	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 808	35 808	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 752	38 167	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 648		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 400	38 167	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 409	(2 359)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 538	23 957	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 824 636	3 780 735	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 729 374	3 686 387	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	95 262	94 348	
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		1 294	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	35 589	27 786	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
REGULARISATIONS DIVERSES	1 735	3 808
CESSION ELEMENTS ACTIFS	7 648	11 000
AMENDES	17	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

CAUTIONS RECUES DU CREDIT AGRICOLE SUR RETENUES DE GARANTIE SUR DES MARCHES PRIVES	38 592
CAUTIONS RECUES DU CREDIT AGRICOLE SUR DIVERS MARCHES	86 027
Total	124 619

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				164 946	164 946
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				47 080	47 080
- dotations de l'exercice				34 841	34 841
Total				81 921	81 921
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				51 883	51 883
- exercice				38 868	38 868
Total				90 751	90 751
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				44 518	44 518
- entre 1 et 5 ans				47 280	47 280
Total				91 798	91 798
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				240	240
- entre 1 et 5 ans				1 472	1 472
Total				1 712	1 712
Montant en charge sur l'exercice				38 326	38 326

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS EXCEPTIONNELS OP GESTION	3 808	77180000
- PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTIFS CEDES	11 000	77521000
Total	14 808	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	17	67120000
- CHARGES EXCEPTIONNELLES OP GESTION	1 735	67180000
- VNC ELEMENTS ACTIFS CEDES	7 648	67500000
Total	9 400	

Le 07/05/2018
CHAREYRE F ET UCCIANI S Co-Gérants

Mr Fabrice TRINH
CERTIFIE CONFORME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 162 438.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 388 458.09 Euros et dégageant un bénéfice de 95 262.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société a été transformée en SAS début 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 33 348 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 23 694 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	23 694
Total	23 694

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 820		2 014
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 730		
Installations générales agencements aménagements divers	35 187		
Matériel de transport	54 343		31 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 439		14 989
TOTAL	160 700		46 727
Autres titres immobilisés	612		
Prêts, autres immobilisations financières	36 470		51
TOTAL	37 082		51
TOTAL GENERAL	228 602		48 792

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 834	32 834
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 730	30 730
Installations générales agencements aménagements divers			35 187	35 187
Matériel de transport		7 648	78 433	78 433
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 428	55 428
TOTAL		7 648	199 779	199 779
Autres titres immobilisés			612	612
Prêts, autres immobilisations financières			36 521	36 521
TOTAL			37 133	37 133
TOTAL GENERAL		7 648	269 747	269 747

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	30 570	468		31 038
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 090	758		29 849
Installations générales agencements aménagements divers	23 674	3 283		26 957
Matériel de transport	49 784	6 265		56 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 041	4 805		38 846
TOTAL	136 589	15 112		151 701
TOTAL GENERAL	167 159	15 580		182 740

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	468				
Instal.techniques matériel outillage indus.	758				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 283				
Matériel de transport	6 265				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 805				
TOTAL	15 112				
TOTAL GENERAL	15 580				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	55 226	7 857	12 500		50 583
Sur comptes clients	3 435	27 152	2 450		28 137
TOTAL	58 661	35 009	14 950		78 721
TOTAL GENERAL	58 661	35 009	14 950		78 721
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		35 010	14 950		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	36 521	0	36 521
Autres créances clients	1 525 547	1 525 547	
Personnel et comptes rattachés	1 020	1 020	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 379	3 379	
Impôts sur les bénéfices	39 089	39 089	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 237	16 237	
Débiteurs divers	29 335	29 335	
Charges constatées d'avance	27 248	27 248	
TOTAL	1 678 376	1 641 855	36 521

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17 206	4 932	12 274	
Emprunts et dettes financières divers	8 400	8 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	857 832	857 832		
Personnel et comptes rattachés	75 742	75 742		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 021	126 021		
Taxe sur la valeur ajoutée	226 156	226 156		
Autres impôts taxes et assimilés	2 379	2 379		
Groupe et associés	64 930	64 930		
Autres dettes	50 630	50 630		
Produits constatés d'avance	665 989	665 989		
TOTAL	2 095 285	2 083 011	12 274	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 818			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	64 930			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	500. 0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue dans l'entreprise.

Les durées d'utilisation retenues correspondent en tout état de cause aux durées d'usage en vigueur sur le plan fiscal.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les en cours sur les opérations à long terme ont été évalués à leur coût de revient (achats et sous traitance). Les charges salariales "directes" et les frais d'intérimaires ont été prises en compte dans ces coûts de revient.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'achèvement des travaux et en excluant les frais financiers.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	46 283
Autres créances	26 386
Total	72 669

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 211
Dettes fiscales et sociales	75 124
Autres dettes	9 723
Total	150 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 248
Total	27 248
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	665 989
Total	665 989

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

CAUTIONS RECUES DU CREDIT AGRICOLE SUR RETENUES DE GARANTIE SUR DES MARCHES PRIVES	38 592
CAUTIONS RECUES DU CREDIT AGRICOLE SUR DIVERS MARCHES	86 027
Total	124 619

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				164 946	164 946
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				47 080	47 080
- dotations de l'exercice				34 841	34 841
Total				81 921	81 921
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				51 883	51 883
- exercice				38 868	38 868
Total				90 751	90 751
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				44 518	44 518
- entre 1 et 5 ans				47 280	47 280
Total				91 798	91 798
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				240	240
- entre 1 et 5 ans				1 472	1 472
Total				1 712	1 712
Montant en charge sur l'exercice				38 326	38 326

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS EXCEPTIONNELS OP GESTION	3 808	77180000
- PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTIFS CEDES	11 000	77521000
Total	14 808	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	17	67120000
- CHARGES EXCEPTIONNELLES OP GESTION	1 735	67180000
- VNC ELEMENTS ACTIFS CEDES	7 648	67500000
Total	9 400	

Le 07/05/2018
CHAREYRE F ET UCCIANI S Co-Gérants

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Evaluations des produits et en cours	10
Opérations à long terme	10
Evaluation des créances et des dettes	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12
Informations en matière de crédit bail	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative